

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL

16 janvier 2017

19 heures 30

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 16 janvier 2017 à 19 heures 30 et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Krystelle Dagenais, Nicole Mercier-Danis, Joëlle Laframboise, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock.

Absent : Monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour **2017-01#01**

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du budget triennal **d'immobilisations** **2017-01#02**

Monsieur le maire mentionne ce qui suit:

Qu'en 2017-2018-2019, il y aura 30 000\$ en dépenses d'immobilisations pour chacune de ces années;

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

Que le budget d'immobilisations triennal soit accepté;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du taux d'intérêt **pour les retards de paiement de taxes** **2017-01#03**

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis
Et résolu,

Que le taux d'intérêt pour retard de paiement de taxes par les contribuables demeurera le même, soit de 12%;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption de la tarification pour les services **d'aqueduc, de cueillette des ordures et du recyclage** **2017-01#04**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que la tarification pour les services d'aqueduc, de cueillette des ordures et du recyclage demeure la même que celle déjà adoptée par règlement;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des prévisions budgétaires 2017
2017-01#05

CONSIDÉRANT que le Règlement 89 nous permet d'imposer les taxes foncières par simple résolution;

CONSIDÉRANT que les **dépenses** s'établissent comme suit:

Administration générale.....	252 283
Sécurité publique.....	127 922
Réseau routier.....	184 797
Hygiène du milieu.....	106 099
Urbanisme et zonage.....	62 371
Loisirs et culture.....	81 863
Financement et activités financières.....	167 000
Total des dépenses	982 335

CONSIDÉRANT que les **revenus** prévus s'établissent comme suit:

Taxes sur la valeur foncière	681 785
Taxes sur une autre base	75 680
Services rendus	63 650
Imposition de droits	19 200
Autres revenus et subventions	127 020
Appropriation de surplus	15 000
Total des revenus	982 335

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conserver le statu quo quant au taux d'intérêt actuel de 12% pour les retards de paiement de taxes par les contribuables.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conserver la même tarification pour les services d'aqueduc, de cueillette des ordures et du recyclage, selon le règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que les prévisions budgétaires telles que susdécrites pour l'exercice financier 2017, soient adoptées.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des taux de taxation
2017-01#06

De plus, Monsieur le maire mentionne ce qui suit :-

Que le taux des taxes foncières, incluant le service de la dette, représente 0,9329 du 100\$ d'évaluation;

Que le taux de la taxe de service du Domaine Côté est de 0,2100 du 100\$ d'évaluation;

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

D'ACCEPTER les taux suivants :

- le taux de taxes foncières de 0,9329 du 100\$ d'évaluation;
- celui de la taxe de service du Domaine Côté de 0,2100 du 100\$ d'évaluation;

LE TOUT tel que le plus amplement détaillé au document présenté au conseil intitulé « Budget 2017 » et qui fera partie intégrante du présent

procès-verbal et des résolutions y adoptées comme si récité ici au long;

Adoptée à l'unanimité.

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2017-01#07

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale

(Signé) Daniel Bock
Daniel Bock, maire

COPIE CONFORME